



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance : succès des aides à la
conversion des agroéquipements**

Paris, le 27 janvier 2021

Dotée de 215 millions d'euros, la prime à la conversion des agroéquipements de France Relance a rencontré un succès massif et rapide. Ce programme permet une substitution ou une réduction importante de l'utilisation d'intrants. Il est désormais clos avec plus de 205 millions d'euros de demandes déposées. Avec 14 710 dossiers déposés, ce sont autant d'agriculteurs, CUMA et entreprises de travaux agricoles qui vont ainsi pouvoir s'équiper de matériels performants pour remplacer leur ancien matériel et faire évoluer leurs pratiques vers plus d'agroécologie.

Pour Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, « *ce succès est la preuve de l'efficacité et de la pertinence du plan France Relance. Nous avons mis en place des dispositifs simples et rapides au bénéfice de la modernisation et de l'accompagnement de notre agriculture.* »

Par ailleurs, les départements d'Outre-Mer bénéficieront d'un accompagnement spécifique. Un bilan va ainsi être effectué afin de s'assurer que les agriculteurs ultra-marins bénéficient bien des mesures de soutien. Si nécessaire, le dispositif sera rouvert pour les Outre-Mer avec une enveloppe dédiée.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroi
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv